



**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Martigny-Croix, le 10 mai 2013

Mise à l'enquête publique

Projet d'approbation des itinéraires de pistes pour VTT

Conformément à la loi cantonale sur les itinéraires de mobilité de loisirs du 14 septembre 2011 (LIML), l'Administration communale soumet à l'enquête publique le projet d'approbation des itinéraires de pistes pour VTT.

Le dossier peut être consulté au bureau des services techniques communaux pendant les heures d'ouverture.

Les éventuelles remarques et oppositions motivées sont à adresser par écrit à l'Administration communale dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

L'Administration communale